Message aux parents des collégiens – 16 mai 2017

Chers parents, votre enfant est susceptible de rejoindre le Lycée Marc Bloch en septembre prochain. Trois démarches sont à accomplir d'ici là :

La pré-inscription : elle se fait sur le site internet du lycée ***du jeudi 15 juin à 8h au jeudi 29 juin à 12h*** à l'adresse : http://www.lycee-marc-bloch.eu
Vous devez être munis du numéro INE de votre enfant, fourni par le collège. La pré-inscription permet aux familles de faire des vœux pour les enseignements d'exploration et les options facultatives. Préalablement à cette pré-inscription, il vous est conseillé de parcourir le document intitulé « ***enseignements d'exploration et options*** »**, au verso** de ce message et consultable sur le site du lycée, où vous trouverez aussi une présentation détaillée des enseignements d'exploration. *Attention*, les places dans certains groupes peuvent être limitées, n'attendez pas le dernier moment pour vous préinscrire. Pour certaines options, la rédaction d'une courte motivation sera demandée. Rappelons que ces enseignements ne prédéterminent en rien la série de baccalauréat souhaitée pour la poursuite d'études en 1ère ; le choix d'une option facultative sera toutefois un atout certain lors du baccalauréat, une note supérieure à 10 contribuant à apporter un bonus.

> ***Rappelons que la préinscription ne sera finalisée par une inscription définitive qu'à la condition d'une affectation, qui relève exclusivement du directeur académique*** *(Direction Académique du Bas-Rhin).*

L'inscription définitive (sous réserve d'affectation) : vous vous rendrez au lycée Marc-Bloch aux dates et heures suivantes, avec le dossier complété :

- Samedi 01 juillet de 8h30 à 12h
- Lundi 03 juillet de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi 04 juillet de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les dossiers d'inscription seront remis en classe à votre enfant par le collège d'origine, en même temps que les résultats d'affectation, le vendredi 30 juin après la dernière épreuve du brevet des collèges.

La commande ou l'achat des livres : deux possibilités sont offertes :

- La « **bourse aux livres** » (FCPE) : cette association de parents d'élèves organise depuis plusieurs années la reprise des anciens livres et la commande de livres à des tarifs plus intéressants qu'en librairie. Vous pourrez commander vos manuels en vous rendant au lycée Marc Bloch à compter ***à partir du 1er juillet***, selon un planning affiché au lycée.
- La « **foire aux livres** » d'occasion, organisée par l'association de parents APEPA en lien avec la « Maison des lycéens », le ***samedi 1er juillet de 8h30 à 12h*** en salle 08 et à la cafétéria au lycée Marc Bloch : il s'agit d'une foire aux livres usagés avec un échange de gré à gré entre acheteurs et vendeurs.

Je précise que le lycée Marc-Bloch n'utilisera pas de manuels numériques à la rentrée 2017.

A bientôt et très cordialement, Marie-Eve ROTHAN, Proviseure